

FISCHER Daniel, *Philippe-Frédéric de Dietrich. Un entrepreneur des savoirs au XVIII^e*, Paris, Presses des Mines, 2023, 362 p.

En six études de cas, formule chère à l'histoire sociale des sciences, le livre offre une analyse fouillée des pratiques, intellectuelles, sociales, de production, publication, diffusion d'écrits de statut divers, mais à fort contenu de savoir et à visées utilitaires. Le titre de l'ouvrage ne doit donc pas faire illusion, l'individualité figurant en médaillon sur la couverture est plus un terrain qu'un objet, un exemple, exceptionnel par la richesse des traces qu'il a laissées et la qualité des fonds qui les renferment, mais un spécimen assez banal de la classe des aspirants à l'entrée dans la carrière dans la séquence où se conjuguent épanouissement de la monarchie administrative et affirmation de ses fondements éclairés.

Le choix n'est pas fortuit : les archives de Dietrich avaient été exploitées par Michel Hau pour son histoire de la dynastie d'entrepreneurs, et Isabelle Laboulais avait signalé le « cas particulier » de Philippe-Frédéric pour son rôle dans la circulation des savoirs miniers. Fils cadet d'un maître de forges, lui-même héritier d'une longue lignée d'origine protestante et anobli pour son engagement dans les affaires militaires du roi, le jeune alsacien se distingue par l'acquisition d'une culture et de compétences techniques dans les domaines de la minéralogie, de la chimie et de l'exploitation minière. Ses travaux lui valent une reconnaissance savante (membre correspondant de l'Académie des Sciences en 1775, puis associé libre en 1786) puis celle du Gouvernement qui en fait un « commissaire du roi à la recherche et la visite des mines » (1784), une mission élargie par la suite aux usines à feu, puis, sous les auspices de Tolozan, à la connaissance de l'ensemble des usines consommatrices de bois. L'homme n'est donc pas un inconnu et sa trajectoire, à l'intersection des sphères économique, savante et administrative, avait de quoi alimenter la curiosité, d'autant que le contexte et l'engagement de l'intéressé dans la Révolution en rappelait d'autres, dont l'issue ne fut pas nécessairement celle, fatale, qu'il partage avec les victimes les plus illustres de la Terreur.

Cependant on l'a dit, aucune tentation biographique dans ce livre, tout au plus la mise en situation, plus ou moins chronologique, des expériences et des travaux qui en sont le fruit. L'auteur semble hésiter sur le statut de son texte : biographie intellectuelle ? Au sens d'une argumentation biographique au service de la compréhension de la genèse des œuvres, non. Au sens d'une réflexion sur la mobilisation des savoirs au

service d'une ambition sociale, certainement. Le sujet se tient exactement là, dans le projet de comprendre les usages sociaux d'un savoir dont la quête n'est pas tant interrogée en amont – le pourquoi – qu'en aval : ses ressorts – le comment – et ses effets, voulus comme non prémédités. L'auteur exprime à ce dernier égard un certain nombre d'avertissements et de considérations méthodologiques, prenant ses distances ou même congé de certaines notions : intentionnalité, référentialité, parcours... potentiellement porteuses d'une connotation téléologique ou d'un risque de projection rétrospective. De la même façon, à la notion d'appartenance se voit préférer celle de participation à des « collectifs de pensée » partageant un même « style de pensée », un lexique emprunté à un auteur particulièrement attentif aux conditions de formation des consensus scientifiques et aux modalités de vulgarisation des notions scientifiques. Il ne s'agit pas ici d'étudier les dynamiques cognitives et notamment les conditions d'émergence de la nouveauté intellectuelle pour elles-mêmes, une question canonique de l'histoire des sciences, mais de s'interroger sur les conditions de participation, simultanée ou successive, d'un sujet à plusieurs collectifs reposant sur une même manière d'appréhender une question ou de considérer certains faits. Cette interrogation est particulièrement pertinente en un temps où la création des écoles techniques (Ponts et Chaussées, Mines) tend à concentrer la légitimation savante au sein même de l'appareil étatique, et au contexte dans lequel évolue le protagoniste du livre, au contact du monde germanique et de la culture caméraliste.

C'est autour de la notion d'expertise que l'auteur construit le fil de son propos, encore un thème particulièrement travaillé au cours des dernières décennies dans le champ de la sociologie de la connaissance et dans celui de l'histoire des sciences et des techniques, mais au cœur également du débat public et des luttes de légitimité pour la construction et la qualification de faits impliquant des choix collectifs majeurs (le changement climatique, les événements sanitaires par exemple). Là encore, ce ne sont pas tant les ressorts cognitifs de l'expertise (quels savoirs et pourquoi) que la construction sociale d'une posture d'expert qui est interrogée, à partir des gestes intellectuels et matériels déployés par l'intéressé, adressés aux acteurs des différents mondes dans lesquels il aspire à se faire admettre, à défaut de s'y imposer. L'option est certainement adaptée à la fluidité d'un parcours dont les bifurcations possibles étaient nombreuses au fil des expériences accumulées et qu'on peut, par souci synthétique, ramener à

trois : savante, économique et administrative, l'enjeu étant de comprendre non seulement comment l'intéressé passe d'un univers de pensée et de pratique à un autre, mais surtout comment ceux-ci peuvent communiquer entre eux et l'expérience accumulée dans l'un servir à être accueilli et promu dans l'autre. On ne croit pas trahir le projet en affirmant que la narration est entièrement tendue vers ce qu'il fait, en se gardant de toute qualification essentielle (le faire plutôt que l'être) ou de toute recherche d'une cohérence *a posteriori*. Pour autant, il est difficile de se passer du concept de stratégie, tant les démarches semblent calculées, les audaces ou les repentirs bien pesés, et les démarches finalement précocement et obstinément tendues vers un but suprême : intégrer l'appareil de gouvernement monarchique dans une position d'influence à défaut de pouvoir prétendre à un poste de décision au sein de l'administration du Commerce.

La première partie du livre éclaire la phase d'accumulation primitive d'un capital intellectuel et relationnel propre à assurer une visibilité savante à l'intéressé. Cette phase implique toutes les pratiques de terrain et de cabinet, lectures bien sûr, traductions, voyages (à ses frais avant d'obtenir un défraiement grâce à Bertin), collecte d'échantillons, expériences jusqu'au passage à l'écrit et la rédaction de mémoires, genre normé possédant sa grammaire permettant de faire signe pour les allocataires virtuels ou désignés du propos. Le tout, analysé minutieusement, façon ethnométhodologie, éclaire à bonne distance le processus de fabrique d'une réputation et d'accréditation plurielle. L'ensemble des productions vaut en effet certificat d'employabilité auprès des instances susceptibles de lui procurer un état au-delà de sa position sociale avantageuse. Car, grâce à son entourage, l'aspirant savant était assuré d'une insertion sociale flatteuse et de facilités financières.

C'est même par là qu'aurait pu s'accomplir une bifurcation majeure finalement avortée, lorsque son père le place en 1774 à la tête de la forge de Zinswiller, l'une des entités du complexe métallurgique construit autour du site historique de Jaegertal, et c'est autour du rapport à l'entreprise et aux entrepreneurs que s'organise la deuxième partie du livre. Débarqué l'année suivante dès les premiers résultats d'exploitation et renvoyé à ses chères études, victime des attentes financières de court terme souvent dénoncées, malgré ses compétences théoriques et pratiques et la qualité des aciers produits, le météorique aciériste en tire pourtant les profits d'un stage en situation, expérience directe avec de la chaîne de production, contacts, crédit moral auprès des entrepreneurs,

métallurgistes ou exploitants miniers, acquis qu'il va réinvestir dans les différentes responsabilités qui lui sont confiées ultérieurement et pour lesquelles, à n'en pas douter, il est repéré et chargé de mission par le département des Mines, puis celui du Commerce.

Du point de vue de l'administration, ses introductions dans le monde des exploitants aussi bien que son statut nobiliaire sont des atouts qui peuvent lui ouvrir bien des portes, plus spontanément fermées aux inspecteurs enquêteurs de tous poils dont se dote la monarchie, dans les meilleures intentions de normalisation, d'innovation et de progrès, bref, de réforme telle qu'elle s'incarne dans les personnalités de Bertin, de Turgot, et même de Calonne, tous présents en arrière-plan des scènes successivement explorées. Du point de vue des exploitants, étant dissipée la crainte de visées inquisitoriales et fiscales, les attentes de conseils, d'avis, de protection peuvent d'autant plus trouver à s'exprimer qu'elles trouvent une oreille informée et encline à se reconnaître dans l'interlocuteur. Le rapport, de tournée, d'enquête ou d'expertise est en quelque sorte le chef d'œuvre du commissaire, comme il l'est de l'inspecteur des Manufactures ou comme le devis est celui de l'ingénieur. Certains trouvent à l'occasion leur prolongement dans des publications dont plusieurs *Descriptions* de gîtes miniers, genre qui alimente au XIX^e siècle les livraisons des *Annales des Mines*. Mais du point de vue de l'intéressé, il est certain que la confrontation régulière avec les pratiques et les techniques métallurgiques et minières a alimenté le processus de transposition des savoirs propre à les rendre audibles et utiles à ceux qui en étaient les commanditaires. La certitude d'être un intermédiaire indispensable a-t-elle nourri l'espoir de fédérer autour de lui et d'entraîner les entrepreneurs français dans une dynamique transnationale qui se configure autour de la *Société de l'exploitation des Mines* déjà bien implantée en Europe? Le chapitre consacré à cette ultime expérience intellectuelle et sociale reconduit le lecteur vers la grande illusion véhiculée par la touchante confiance des hommes des Lumières dans le pouvoir réformateur de la réunion des hommes en société, indissociable de rivalités et de luttes d'influence dont les enjeux et les pôles devaient dans le royaume se trouver redistribués pendant la Révolution.

Avant de refermer le livre sur cette promesse, transformée en terminus *ad quem*, une ultime question en forme de regret sur cette « entreprise » et le sous-titre qui l'introduit auprès du lecteur, non dénué d'ambiguïté : « Un entrepreneur des savoirs au XVIII^e siècle ». Diderot, Panckoucke furent bien des entrepreneurs du savoir, inscrits pleinement

dans un marché du livre, de même que nombre d'initiatives éducatives ou éditoriales pourraient être qualifiées d'entreprises de savoir. Le seul renvoi à la réalité performative et non organique de l'entreprise qui est celle du XVIII^e siècle suffit-il à baliser un emploi qui ne peut être entendu aujourd'hui sans référence à toutes les figures de l'entrepreneur déclinées *ad nauseam*, de la morale à la violence ? Faut-il entendre l'expression au sens pédagogique des « marchés de connaissances » ? Alors c'est un marché sans prix, car les connaissances s'y échangent gratuitement. Faut-il l'entendre comme un marché des places où l'entrepreneur est à soi-même sa propre marchandise ? Alors nous sommes bien ramenés à la figure de l'« entrepreneur de soi », à l'anthropologie économique de Gary Becker et à sa théorie du « capital humain » (toutes les capacités d'un individu, c'est-à-dire ses connaissances, ses savoir-faire, ses informations, ses relations etc.). Mais alors, c'est un marché de dupes, car si l'on comprend bien, c'est l'appui de Bertin, la recommandation de Turgot et la protection de Calonne qui font la carrière de Dietrich ?

Dominique Margairaz

VAILLOT Benoit, *L'invention d'une frontière. Entre France et Allemagne, 1871-1914*, Paris, CNRS Éditions, 2023, 509 p.

L'auteur consacre son étude à la frontière qui, après la guerre franco-allemande de 1870, sépare la France et l'Allemagne et donne, du côté allemand, lieu à la création de l'Alsace-Lorraine. Dès l'introduction, l'auteur constate l'importance de cette frontière dans les relations internationales au XIX^e siècle, tout en pointant, à juste titre, les lacunes historiographiques à son sujet. S'inspirant de la démarche des *border studies*, il propose une histoire par en bas, faisant converger approche spatiale et temporelle, afin de restituer les mécanismes d'élaboration et les circonstances historiques de la construction de la frontière.

Dans la première des deux parties, Benoit Vaillot insiste sur la distinction entre délimitation, l'acte juridique consacré par un traité, et démarcation, c'est-à-dire l'acte d'exécution matérialisant le tracé de la frontière. Après avoir analysé les principes et revendications territoriales guidant les diplomates allemands au moment des négociations menant au traité de Francfort du 10 mai 1871, l'auteur opère un changement d'échelle afin d'étudier la mise en place de la frontière sur le terrain.